

# L'Informateur

## Élection municipale 2017



Ils sont prêts à  
entrer en action !

**Dans ce numéro :**

Le mot du maire.....	2
Élection 2017 .....	3
Affaires municipales.....	4-7
Bibliothèque.....	8
Loisirs et communautaire.....	9-13
Fadoq.....	12

Fabrique.....	14
Caisse populaire.....	15
Extraits procès-verbaux.....	16
Histoire de nos commerces.....	17
Sûreté du Québec.....	18
Commerçant.....	19
Noël.....	20





## Prêt pour l'avenir!

Maintenant que la population a exprimé ses choix, l'ensemble des membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Nous sommes très fiers de vous représenter. Soyez assurés que toutes nos actions auront pour but de contribuer au développement de la plus belle des municipalités, la nôtre!

Dans un premier temps, je tiens à féliciter madame Julie Régis ainsi que messieurs Jacques Trépanier et Jean-Guy Mongrain pour leur réélection par acclamation. Monsieur Clément Pratte fait quant à lui son entrée au conseil municipal comme représentant du district 6, nous lui souhaitons la bienvenue.

Félicitations également à messieurs Jean-Pierre Binette et Daniel Duchemin qui ont été réélus par la population le 5 novembre dernier.

J'aimerais également souligner la participation des candidats défaits et par le fait même, les féliciter. Déposer sa candidature lors d'une élection est déjà un exploit en soit, très peu de gens choisiront de poser un tel geste. C'est donc tout à votre honneur d'avoir participé à la dernière élection.

**Jacques Trépanier**  
District numéro 1  
819-371-3437  
jack.trepanier@sympatico.ca

**Jean-Guy Mongrain**  
District numéro 2  
819-370-6755  
jgmongrain@cogable.ca

**Jean-Pierre Binette**  
District numéro 3  
819-996-5946  
pb0852@icloud.com

**Julie Régis**  
District numéro 4  
819-372-3928  
julieregis2011@hotmail.ca

**Daniel Duchemin**  
District numéro 5  
819-609-1970  
daniel.duchemin55@gmail.com

**Clément Pratte**  
District numéro 6  
819-537-5315  
clementpratte2017@gmail.com

Je désire également souligner le départ de madame Line Lecours qui quitte le conseil municipal après 3 mandats. Madame Lecours était très impliquée, principalement au niveau des dossiers communautaires. Au cours des 12 dernières années, elle aura été associée à plusieurs dossiers, tellement nombreux qu'il est impossible d'en faire une liste exhaustive en quelques lignes.

Merci madame Lecours pour votre généreuse implication, je suis persuadé que la population de Notre-Dame-du-Mont-Carmel vous en est reconnaissante.

## Mot du maire



**Luc Dostaler**  
819-691-4941  
luc.dostaler@mont-carmel.org

L'équipe d'élus est donc en place, je peux vous assurer que toutes ces personnes ont à cœur Notre-Dame-du-Mont-Carmel et qu'ils exerceront leurs fonctions dans l'intérêt de toute la collectivité.

Je suis persuadé que les 4 prochaines années seront bien remplies. Les gens qui choisissent notre municipalité pour y vivre sont nombreux, les défis sont grands, les projets ne manqueront certainement pas !

En terminant, j'aimerais vous informer qu'en octobre dernier, le Centre sur la productivité et la prospérité - Fondation Walter J. Somers (CPP) a dévoilé une étude dressant le bilan des administrations municipales.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons accueilli les résultats. En effet, Notre-Dame-du-Mont-Carmel s'est classée au premier rang de son groupe de référence sur 77 municipalités de population semblable.

Le 5 novembre la population a exprimé qu'elle souhaitait voir Notre-Dame-du-Mont-Carmel continuer dans la même direction, j'estime que cela témoigne de la satisfaction du travail accompli depuis 4 ans.

Je partage ce vote de confiance avec mon équipe de conseillers et d'employés, ils peuvent être fiers de leur travail, une chose est certaine, moi, je suis très fier de travailler avec eux !

Bon mandat à tous!

Continuons ensemble!  
Votre maire

Luc Dostaler





## Résultats des élections

**ÉLECTIONS 2017**

La période des déclarations de candidatures pour l'élection générale de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a eu lieu du 22 septembre au 6 octobre dernier, tel que requis par la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, pour nommer un (1) maire et six (6) conseillers (ères).

Ayant été mis en nomination, un seul candidat au poste de conseiller des districts numéros un (1), deux (2), quatre (4) et six (6) ceux-ci sont donc élus par acclamation.

Au poste de conseiller du district :

Numéro un (1) :	Monsieur Jacques Trépanier
Numéro deux (2) :	Monsieur Jean-Guy Mongrain
Numéro quatre (4) :	Madame Julie Régis
Numéro six (6) :	Monsieur Clément Pratte

Les résultats du scrutin pour l'élection des candidats au poste de conseiller des districts numéros, trois (3) et cinq (5) et au poste de maire sont :

Au poste de conseiller du district numéro trois (3) :

- a) les candidats, ci-dessous mentionnés ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif :
- |                              |                   |     |
|------------------------------|-------------------|-----|
| Monsieur Jean-Pierre Binette | Nombre de votes : | 141 |
| Madame Stéphanie Morin       | Nombre de votes : | 116 |
| Madame Marie-Jade Vien       | Nombre de votes : | 70  |
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de : 688  
c) le nombre d'électeurs ayant voté est de : 332  
d) le nombre de bulletins valides est de : 327  
e) le nombre de bulletins rejetés est de : 5

M. Jean-Pierre Binette a obtenu 25 votes de majorité.

Au poste de conseiller du district numéro cinq (5).

- a) les candidats, ci-dessous mentionnés ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif :
- |                          |                   |     |
|--------------------------|-------------------|-----|
| Monsieur Daniel Duchemin | Nombre de votes : | 275 |
| Monsieur Gaétan Bergeron | Nombre de votes : | 83  |
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de : 698  
c) le nombre d'électeurs ayant voté est de : 364  
d) le nombre de bulletins valides est de : 358  
e) le nombre de bulletins rejetés est de : 6

M. Daniel Duchemin a obtenu 192 votes de majorité.

Au poste de maire

- a) les candidats, ci-dessous mentionnés ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif :
- |                       |                   |      |
|-----------------------|-------------------|------|
| Monsieur Luc Dostaler | Nombre de votes : | 1740 |
| Madame Lysa Bergeron  | Nombre de votes : | 387  |
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de : 4 595  
c) le nombre d'électeurs ayant voté est de : 2 139  
d) le nombre de bulletins valides est de : 2 127  
e) le nombre de bulletins rejetés est de : 12

M. Luc Dostaler a obtenu 1353 votes de majorité.

Danny Roy  
Président d'élection



# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2018-2019-2020

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018, 2019 et 2020, a été déposé au bureau du soussigné au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 15 septembre 2017. Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouvertures de l'hôtel de ville, lesdits rôles.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2018.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 97-08-108, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 97-08-108 sont disponibles au bureau de la MRC des Chenaux à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à l'hôtel de ville de la municipalité.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC des Chenaux, 630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes, G0X 3K0, à l'attention de Patrick Baril, secrétaire-trésorier.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 18 septembre 2017.

### Cueillette des déchets et des matières recyclables

À la mi-décembre, vous recevrez une circulaire à conserver comme celle affichée ci-dessous, pour vous rappeler les journées où vous devez mettre vos bacs à la rue. Avec son nouveau visuel simple et efficace, que vous pourrez afficher à la maison, il sera plus facile de vous y retrouver.

Nous tenons aussi à vous informer qu'il n'y aura pas de cueillette de déchets et de matières recyclables le 1<sup>er</sup> janvier 2018. En effet, celle-ci sera devancée au 29 décembre.

Vous pouvez aussi en tout temps vous référer à notre site Internet pour consulter l'horaire de collecte des déchets au <http://www.mont-carmel.org/citoyens/collecte-des-ordures>

### Calendrier de la collecte des déchets et des matières recyclables 2018

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN			
1	29 décembre 2017	5		5		2		7			4		
8		12		12		9		14			11		
15		19		19		16		21			18		
22		26		26		23		28			25		
29						30							
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE			
2		6		3		1		5			3		
9		13		10		8		12			10		
16		20		17		15		19			17		
23		27		24		22		26			24		
30						29					31		

Note importante ! La collecte prévue le 1er janvier 2018 est devancée au vendredi 29 décembre 2017



## Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux résidentielles

Dans le cadre du budget provincial 2017-2018 déposé le 28 mars 2017, le gouvernement a introduit un nouveau crédit d'impôt, sur une base temporaire, afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leur installation septique.

Cette aide financière correspond à 20 % de la partie excédant 2 500 \$ de dépenses admissibles qu'un particulier aura à payer pour faire exécuter les travaux reconnus de mise aux normes des installations septiques et peut atteindre 5 500 \$ par habitation admissible.



Pour bénéficier du crédit d'impôt, une déclaration de renseignement (formulaire prescrit) devra être jointe à la déclaration de revenus produite pour l'année.

On entend, par habitation admissible, une résidence principale ou un chalet habitable à l'année qui est normalement occupé par un particulier, dont la construction est complétée avant le 1er janvier 2017, sauf exception.

Pour être admissible, une entente devra être conclue avec un entrepreneur qualifié, détenteur d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, entre le 31 mars 2017 et le 1er avril 2022. Les travaux devront porter sur la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou le traitement des eaux usées, des eaux de cabinets d'aisance ou des eaux ménagères desservant une habitation admissible en plus des travaux nécessaires à la remise en état des lieux.

Pour connaître les dépenses admissibles ou pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à consulter le site Internet de Finances Québec ou celui de Services Québec.

Il s'agit d'une belle opportunité pour les municipalités afin d'inciter les citoyens à procéder à la mise aux normes de leur installation septique.

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/acheter-renover-maison/Pages/credit-assainissement-eaux-usees.aspx>

## Statistiques

Voici les permis émis jusqu'à présent en 2017 :

- 310 permis émis;
- 1 commerce;
- 28 maisons neuves;
- 50 permis d'installation septique;
- 12 permis de lotissement;
- 8 828 090 \$ en valeur de travaux déclarés.

## Site Internet

Il y a quelques mois, la Municipalité a procédé à une refonte complète de son site internet, qui s'est grandement amélioré au niveau de l'esthétisme et de la convivialité. La dernière nouveauté du site est l'accès pour le public à la matrice graphique et au rôle d'évaluation de la municipalité. En effet, il est maintenant possible d'effectuer des recherches grâce à l'application GOnet. Allez au lien suivant: <http://www.mont-carmel.org/services-en-ligne/matrice-graphique-et-role-d-evaluation>.

Une mine de renseignements vous y attend.

Par ailleurs, avant de déposer une demande de permis au service d'urbanisme, il est primordial de bien remplir et signer le formulaire associé à la demande : vous trouverez désormais ces formulaires dans la sous-section « Obtention d'un permis » de la section « Services en ligne ». De plus, vous trouverez maintenant une copie de différents règlements importants et de quelques plans relatifs à la réglementation d'urbanisme : ceux-ci sont disponibles dans la sous-section « Règlements municipaux » de la section « Municipalité ».

Vous découvrirez des renseignements pertinents en ce qui a trait à une installation septique, dans la sous-section « Fosse septique » de la section « Citoyens ». Finalement, vous pouvez toujours nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@mont-carmel.org](mailto:urbanisme@mont-carmel.org).

## Plaque de numérotation civique

Lors de nos tournées d'inspection, nous remarquons qu'il y a encore quelques propriétés, dont des maisons neuves, qui ne possèdent pas de plaque de numérotation civique. Nous vous rappelons qu'il est très important de procéder à son installation sur le bâtiment principal ou sur un poteau de façon à être visible de la rue et ce, en tout temps. C'est également une question de sécurité en cas d'urgence !

## Abri temporaire pour automobile

Avec l'arrivée de l'hiver, il convient de rappeler que l'utilisation d'un abri temporaire pour automobile est soumise à diverses normes. Comme à chaque année, les abris peuvent être installés entre le 1er octobre d'une année jusqu'au 30 avril de l'année suivante. Il va de soi que ces installations doivent respecter la réglementation en vigueur concernant les distances des lignes latérales et avant, ou encore

la superficie et la hauteur. Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme au 819-375-9856 (Poste 104 ou 105), entre 8h00 et 12h00.





## Chez nous, on recycle

Saviez-vous que vous pouvez apporter plusieurs objets et matériaux au recyclage, et ce directement au garage municipal ou à l'hôtel de ville. Il y bien sûr les Écocentres de Shawinigan et de Saint-Étienne-des-Grès qui peuvent recevoir une grande variété de matériaux. Mais parfois, vous pouvez vous éviter ces déplacements.

### Les piles

En collaboration avec l'organisme sans but lucratif APPEL À RECYCLER, organisme reconnu par RECYC-QUÉBEC, vous pouvez nous apporter vos piles rechargeables et à usage unique. Nous acceptons gratuitement presque toutes les piles à usage domestique pesant moins de 5 kg. Une boîte à cet effet est dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville. Il va de soi que vous devez les apporter durant les heures de bureau.

La récupération des piles usagées recueillies dans le cadre du programme APPEL À RECYCLER permet de réutiliser les métaux contenus dans les piles et les batteries sous forme de lingot utilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

En 2013, APPEL À RECYCLER a récupéré plus de 40 millions de piles AA, le type de piles le plus répandu. Nous récupérons les piles de types : NiCd, NiMh Li-Ion, Ni-zn, PPSPA, AA, AAA, 9V et vos piles de cellulaires. Même votre cellulaire en entier peut être amené pour être récupéré.



RECYC-QUÉBEC

Québec



### Les produits électroniques, les "Serpuariens"

Vous pouvez déposer vos "serpuariens" sur les heures de bureau au garage municipal. Du point de dépôt au démantèlement en passant

par le traitement et le recyclage, vos produits électroniques en fin de vie utile sont gérés en vertu des normes environnementales les plus rigoureuses.

Après la collecte et le triage, les produits sont acheminés à un centre de recyclage approuvé par l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) afin d'en retirer les substances préoccupantes pour une gestion en aval appropriée. Toutes les autres matières sont séparées pour récupérer les éléments recyclables comme le verre, le plastique et le métal qui pourront ensuite être transformés en de nouveaux produits.

Depuis le début de son programme en juillet 2012, L'ARPE-QUÉBEC a permis de détourner des sites d'enfouissement plus de 50 000 tonnes métriques de produits électroniques désuets.

Voici les types de produits qui sont acceptés:

- |                                    |                        |
|------------------------------------|------------------------|
| Ordinateurs portables              | Ordinateurs de bureau. |
| Dispositif d'affichage             | Console de jeux vidéo; |
| Périphériques d'ordinateurs        | Téléphones             |
| Répondeurs                         | Appareils cellulaires  |
| Téléavertisseurs                   | Imprimantes            |
| Numériseurs                        | Télécopieurs           |
| Photocopieurs                      | GPS                    |
| Appareils multifonctions de bureau |                        |
| Système audio/vidéo                | Ensemble cinéma maison |

Veillez consulter la liste détaillée des produits au

[www.recyclerMESElectroniques.ca/qc](http://www.recyclerMESElectroniques.ca/qc)

## Camp de jour Inscriptions été 2018

Les détails concernant les inscriptions 2018 seront affichés dans notre journal municipal l'**Informateur** du mois de **février 2018**, sur notre site Internet et notre page Facebook. Les inscriptions débiteront le 5 mars, soyez aux aguets !

Nous aurons encore cette année une limite d'inscription, dans le but de respecter non seulement notre capacité d'accueil, mais aussi le confort de vos enfants.



CAMP DE JOUR  
MUNICIPAL  
CONFORME

2017

[www.mont-carmel.org/citoyens/activites/camp-de-jour-2018](http://www.mont-carmel.org/citoyens/activites/camp-de-jour-2018)

Facebook : Municipalité de Notre Dame du Mont Carmel



## Quelques consignes pour l'hiver...

Évitez de déposer de la neige sur les chemins publics, les trottoirs, les sentiers récréatifs, les bornes incendie ou toute autre place publique ainsi que tout autre terrain sans le consentement du propriétaire.

Évitez de stationner votre voiture dans les rues durant les journées de tempête.

Placez vos poubelles et vos bacs de recyclage à l'intérieur de votre terrain. Lors de tempêtes, assurez-vous de mettre vos bacs le matin même de la collecte. Vous pourriez même, si les précipitations le justifient éviter de mettre vos bacs. Accordez-vous alors un petit congé !



La construction de forts, de tunnels et de châteaux de neige en bordure de rue constitue un réel danger. Pourquoi alors ne pas jouer à l'arrière de la maison ?

Les poteaux d'Hydro-Québec sont de bons indicateurs de votre limite de terrain. La Municipalité

ne sera responsable d'aucun objet (boîtes postales, balises, etc.) endommagé, situé dans l'emprise des rues de la municipalité.

Les véhicules de déneigement sont des poids lourds, donc lorsque vous êtes à l'approche d'un de ces véhicules, redoublez d'attention et faites preuve de courtoisie envers ces derniers.

### Stationnement hivernal

Le stationnement de nuit est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant les périodes :

- Du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, entre minuit et six heures du matin.
- Du 27 décembre au 30 décembre inclusivement, entre minuit et six heures du matin.
- Du 3 janvier au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, et ce, entre minuit et six heures du matin.



### Attention aux objets se situant près de l'emprise de rue...

Afin d'éviter d'endommager les objets (clôture, haie, arbuste, ouvrage paysager, boîte postale ou autres) se situant près de l'emprise de rue, nous vous demandons de bien les identifier.

## TRAVAUX PUBLICS

Nous vous rappelons que nous ne pouvons prendre la responsabilité de tout objet se situant à l'intérieur de l'emprise de rue si celui-ci est endommagé par les opérations de déneigement.

### Le saviez-vous?

En 2017, le territoire de la Municipalité dénombre 204 bornes incendie sur environ 110 km de rues. En période hivernale, le déneigement des bornes incendie est primordial pour assurer votre sécurité. Le déneigement de celles-ci doit donc se faire rapidement et efficacement. Ces manœuvres peuvent demander un minimum de 25 heures d'opération.

### Encart à conserver

À toutes les élections municipales, nous vous remettons un encart où figure les informations importantes et les numéros de téléphones pertinents pour rejoindre vos conseillers et les différents services municipaux. Conservez-le à portée de main.



LA MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARME

« S.V.P. PLACEZ CETTE CARTE PRÈS DU TÉLÉPHONE »

**URGENCE 911 ou 310-4141  
ou cell. \*4141**

( POLICE, FEU, AMBULANCE )

**POLICE – Renseignements ou rendez-vous  
819-539-6262**

**SERVICES MUNICIPAUX  
819-375-9856**

Danny ROY, directeur général et secrétaire-trésorier  
Yves NOBERT, inspecteur municipal  
Alain ROBITAILLE, directeur des services techniques  
Félix TRUDEL, inspecteur en bâtiment  
Guy-Luc BEAUPRÉ, communications – loisirs – culture

URGENCE VOIRIE / AQUEDUC : 819-380-4682

**Luc DOSTALER, MAIRE 819-691-4941**

### CONSEILLERS

1 - Jacques TRÉPANIER	819-371-3437
2 - Jean-Guy MONGRAIN	819-370-6755
3 - Jean-Pierre BINETTE	819-996-5946
4 - Julie RÉGIS	819-372-3928
5 - Daniel DUCHEMIN	Cell : 819-609-1970
6 - Clément PRATTE	819-537-5315

**BIBLIOTHÈQUE 819-691-4562**



## Exposition

Pour les mois de novembre et décembre, c'est coup double, deux artistes en même temps exposent. Un couple dans la vie et dans l'art. L'un est peintre et l'autre est sculpteur.

Le peintre, M. Robert Blais, est un autodidacte qui s'est mis à la peinture il y a quatre ans. Affectionnant particulièrement les vieilles maisons et les paysages, ses toiles, faites à l'acrylique, sont vives et colorées. Un plaisir pour les yeux.



La sculpteure, Mme Hélène Bédard, est une illusionniste à sa manière. Vous aurez l'impression d'être devant des sculptures de bronze. Erreur, il s'agit de papier durci monté sur du fil métallique, ce qui donne l'illusion du bronze. Cette technique est le fruit de dix années d'apprentissage. Respectueuse de l'environnement, Mme Bédard, utilise des matériaux recyclés. Ce sont ces derniers qui l'inspirent, et qui seront le fil conducteur qui mènera à l'oeuvre. Venez admirer ses fascinants personnages en exposition jusqu'aux fêtes.



## BIBLIOTHÈQUE

### Cueillette de denrées

En soutien à l'organisme **Actions communautaires et bénévoles**, nous faisons la cueillette de denrées non-périssables pour les paniers de Noël des gens de chez nous. Vous avez jusqu'au 20 décembre prochain pour soutenir et aider des gens de votre communauté.

### Heure du conte

Venez vivre la magie de Noël à la bibliothèque avec votre enfant. Une histoire, un bricolage et une surprise vous y attendent.

**Samedi le 9 décembre à 10h00**

Place limitée, inscription par téléphone au 819-691-4562

### Tirages de Noël

À partir du 20 novembre, pour chaque emprunt, un billet de tirage vous sera remis. De nombreux livres seront donnés en cadeau. Les gagnants seront dévoilés le mercredi 20 décembre à 17h00. Bonne lecture surtout, bonne chance.

### HORAIRE

Fermé	Ouvert	
Dimanche	Mardi	13h00 à 20h00
Lundi	Mercredi	13h00 à 19h30
Vendredi	Judi	08h00 à 16h00
	Samedi	10h00 à 14h00

**CONGÉS  
DU TEMPS DES FÊTES**  
La bibliothèque sera fermée  
du 22 décembre au 2 janvier

# SUGGESTIONS:

## CD MUSIQUE

Coldplay	Kaleidoscope EP
Käin	Welcome bonheur
Linkin Park	One more light
Madonna	Rebel heart tour
Thibert, Marie-Élaine	Un hymne à l'amour
Waters, Roger	Is this the life we really want?

Brouillet, Chrystine
Ciccone, Nicola
Delorie, Olivier Luke
Duquet, Denis
Esmonde-White, Miranda
Falaise, Ingrid
G., Sylvie
Klanac, Daria
Lambert, Annie
Langlois, Michel
Lemieux, Brigitte
Lessard, Daniel
Monette, Stéphane
Normand, Léandre

## LIVRES

Six minutes
Cuore
100 petites astuces pour mieux gérer son temps
Le guide de l'auto 2018
Plus jamais de douleur
Le monstre, la suite
Pistolet et talon haut
Dans la tête de mon fils autiste
Devoirs: la boîte à outils
Le temps de le dire (tome 1)
Se prendre en main pour faire face au cancer
La louve aux abois
Le gibier en toute simplicité
100 moments historiques des Canadiens

## 30 ans de Butactik chez nous

Il y a de ça 37 ans, un jeune adolescent frêle s'inscrivait à un cours de karaté. Il ne se doutait pas que ce cours allait changer sa vie et qu'il influencerait à son tour la



Jimmy Fortin à 18 ans

vie de nombreuses personnes. Peu de gens peuvent se vanter d'être un modèle pour des milliers de gens. Ce petit bonhomme est devenu grand, et est à la tête d'une institution chez nous, le club Butactik.

En 1986, après 6 ans de pratique de divers arts martiaux, dont le Ninjutsu et le judo, après avoir aussi mis des gants de boxe, Jimmy Fortin se cherche. Il fait alors la rencontre d'Alain Veillette, le fondateur du Butactik. Ce nouvel art martial rencontre mieux les valeurs que veut prôner le jeune Jimmy.

Se questionnant sur les valeurs des sports de combat, Monsieur Fortin trouve dans le Butactik une voie plus complète que le Karaté ou le Judo. L'entraînement dans les arts de combat doit être fait de façon équilibrée et en progression constante et il doit allier différents aspects, d'une même personne et les solliciter en cours de pratique différentes sphères, telles que: les aspects physique, émotionnel, mental et spirituel.

Jimmy Fortin fonde donc la deuxième école de Butactik au pays en 1987, à l'âge de 18 ans, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel et à Trois-Rivières. C'est le début d'une aventure exceptionnelle qui perdure encore. Alain Veillette, le fondateur, transmet sa passion et plusieurs écoles à travers la province ouvrent leurs portes.



Le fondateur du Butactik, Alain Veillette et Jimmy Fortin en 1987

Par la suite un lent déclin s'opère et le butactik se concentre en Mauricie, devenant ainsi le bastion de la discipline.

La première cuvée de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a 17 pratiquants de tout âge. Une 3<sup>e</sup> école s'ouvre à Shawinigan

4 ans plus tard, puis c'est au tour de St-Georges, de Ste-Anne-de-la-Pérade et ainsi de suite. En tout, plus de 15 villes de la Mauricie ont eu une école chez eux.

Actuellement il y a 8 écoles de Butactik en Mauricie, seule région du Canada où se pratique ce sport, animé par 5 instructeurs et plus de 250 pratiquants. Au fil de ces 30 années, c'est plus de 5 000 personnes qui auront suivi les enseignements du Maître.

Loin de s'asseoir sur sa sagesse, Monsieur Fortin, continue son apprentissage, il pratique le Jiu jitsu brésilien, l'Iaido, l'Aiki-budo. Plus de 100 ceintures noires ont ainsi été remises par Maître Fortin au fil de ces 30 ans de pratique. Il est lui-même titulaire d'une ceinture noire 5<sup>e</sup> degré en Butactik, d'une ceinture bleue 4<sup>e</sup> barrette en Jiu jitsu brésilien et d'une ceinture brune en iaido. Tout cela est fort impressionnant, mais ce qui se dégage de cet homme exceptionnel, ce n'est pas sa force ou ses habiletés, c'est sa sagesse. Et sachez qu'il a dit qu'il ne prendra sa retraite que lorsqu'il aura poussé son dernier soupir. À 48 ans, il a encore bien des jeunes à former.



La première cohorte en 1987



Le 30 septembre dernier avait lieu le 30<sup>e</sup> anniversaire du Butactik. L'Association Butactik a tenu à souligner l'événement à la salle paroissiale. Plus de 70 personnes étaient présentes pour l'occasion. Nous tenons à féliciter Jimmy Fortin pour son implication dans la Municipalité.



# Programmation Hiver 2018 Loisirs et Culture



## Centre Jacques-Gauthier-Grande salle

### Yoga du rire - Accueillir et lâcher prise

Le bonheur à la bonne heure, c'est à dire à l'instant présent. Le Bien-être, bien Être, bien naître à chaque présent? Ce cours exceptionnel est fait pour vous !

Début : Mardi 9 avril

Heure : 19h00 à 20h30

Durée : 10 cours

Coût : 120 \$

Karine et Raymond : 819-374-4122

kboomdes@msn.com



### Butactik

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu jitsu. Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités. Kimono gratuit pour les nouveaux inscrits.

Début : Samedi 13 janvier Heure : 10h00 à 10h55 Durée : 12 semaines

Coût : 75 \$ junior / adulte : 80 \$ Gratuit pour les parents le samedi !

Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 ou allez au [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

### Jiu-Jitsu brésilien

(Voir Butactik pour inscription)

Le Jiu-Jitsu brésilien est un art martial qui se concentre primordialement sur les techniques au sol. C'est un sport de combat et un système de défense personnel dérivé de techniques de judo et du jui-jitsu importées du Japon au Brésil.

Début : Samedi 6 janv., lundi 8 janv. ou jeudi 4 janvier Coût : 110 \$

### Iaido (Bokken)

(Voir Butactik pour inscription)

Découvrez l'art des «Samourais». Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation dans un art martial pour tenter l'expérience. Le sabre est fourni pour débiter. Les cours s'adaptent au niveau de l'étudiant. Les techniques sont revues à chaque cours. Mène à l'attribution de grade en Iaido par la Fédération Yoseikan Karaté-Do. Deux soirs seulement : À confirmer Heure : 19h45 à 21h00 Coût: 10 \$/cours

## Centre municipal des loisirs

### Arc et arbalète - Maniement d'armes à feu

**Arc et Arbalète** : Ce cours est une condition préalable à l'obtention du certificat du chasseur avec arc et arbalète (code A) ou avec arbalète seulement (code B).

Date : 13-14 janvier

5-6 mai

Heure : 9h00 à 17h00

Coût : 50\$

Âge : 12 ans et plus

**Maniement d'armes à feu** : Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et cours d'initiation à la chasse avec arme à feu, l'obtention des 2 cours donnant droit au certificat du chasseur. Cours sur deux jours (samedi et dimanche).

Dates : 27-28 janvier 3-4 / 24-25 février

24-25 mars 7-8 / 28-29 avril

Heure : 8h00 à 17h00 Coût : 117\$

Âge : 12 ans et plus

Information : Michel Paquin : 819-537-8126 Raynald Bordeleau : 418-322-5772 Pour vous inscrire et pour avoir vos documents (obligatoire), vous devez vous présenter chez : Villemure Chasse et Pêche 819-731-1895

### Butactik

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu jitsu. Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités. Kimono gratuit pour les nouveaux inscrits.

Début : Mardi 9 janvier

Heure : 18h20 à 19h20 (junior)

Durée : 12 semaines

19h40 à 21h00(adulte)

Coût : 75 \$ junior / adulte : 80 \$ Contactez M. Jimmy Fortin au 819-698-4967 / [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

**Centre municipal des loisirs (suite)****FlexyCardio** (Voir FlexyTonus pour inscription)

Entraînement cardiovasculaire par intervalle nécessitant un bon contrôle de l'alignement corporel. Équilibre et étirement viennent rétablir l'harmonie dans votre corps. Exercices debout, au sol, avec ballons, rouleau et bande élastique.

Début : Mercredi 24 janvier Heure : 17h15 à 18h15 Durée : 10 semaines Coût : 75 \$

**Flexy Tonus**

Travail musculaire de type Pilates conçu pour affiner et tonifier tout en améliorant votre équilibre et votre flexibilité. Exercices au sol avec ballon et bande élastique. Enchaînement dynamique debout.

Lundi 22 janvier Heure : 17h00 à 18h00  
Durée : 10 semaines Coût : 75\$

Martine LeBlanc au 819-944-2260 ou [www.flexyforme.com](http://www.flexyforme.com)

**Zumba fitness**

Mélange de danses aérobiques sur des musiques latines endiablées.

Début : Lundi 15 janvier Heure : 19h05-20h05  
Durée : 10 cours Coût : 70 \$ / session ou 10 \$ /cours

Lyne Sauvé 819-840-9610



**Inscription sur place au premier cours**

**Yoga**

L'enseignement est basé sur des rythmes différents d'une semaine à l'autre. Vous êtes invité à venir respirer, s'étirer, relaxer, s'assouplir et méditer pour votre plus grand bien-être.

Début : Mercredi 31 janvier Heure : 18h30 à 19h45

Durée : 12 semaines Coût : 125\$  
Contactez Bianka Lamarche au 819-805-0910

**Centre Jacques-Gauthier - 1<sup>er</sup> Étage****Conversation espagnole**

**Parlez espagnol en 5 semaines !** Joceline Marcouiller, professeure de la langue espagnole depuis plus de dix années vous transporte dans l'univers de l'apprentissage de cette magnifique langue.

Début : Samedi 20 janvier Heure : 10h30 à 12h00  
Durée : 5 semaines Coût : 120 \$ (incluant le matériel d'apprentissage)

Contactez Joceline Marcouiller au 819-979-3819  
[estudiospagnol@gmail.com](mailto:estudiospagnol@gmail.com) <http://formationestudiospagnol.ca>

**Peinture abstraite / acrylique**

L'art abstrait vous interpelle. Vous vous demandez si vous seriez capable de créer une telle œuvre ? Ce cours est pour vous ! Dans un langage simple et bien illustré, vous comprendrez facilement les rudiments d'une telle approche. Cours pour débutants et intermédiaires.

Début : Mardi 23 janvier Heure : 18h30 à 20h30 Durée : 5 semaines Coût : 100\$ (matériel non fourni)

Contactez Françoise Bouchard, Bacc. enseig. des Arts : 819-384-6313 ou [f\\_bouchard@hotmail.com](mailto:f_bouchard@hotmail.com)

**Gymnase de l'école Notre-Dame****Gymnastique au sol**

Envie de te dégourdir en t'amusant ? Viens faire des culbutes, de la poutre, du sol et encore plus ! Épate tes parents lors du spectacle de fin de session !

Début : Dimanche 28 janvier Coût : 3-4 ans 95\$ 5 ans et + 105\$

Heure : 3-4 ans : 9h00 5-6 ans : 10h15 7 ans et + : 11h30

Durée : 8 cours de 1 heure chacun

Contactez Nancy St-Onge 819-852-7172 ou [nancy@multilangues.ca](mailto:nancy@multilangues.ca)



Pour vous **inscrire** en ligne à une activité, visitez le <http://mont-carmel.org/citoyens/activites>



**Pour de l'information supplémentaire**

Contactez le service des loisirs  
819-375-9856 poste 110 ou 112  
[loisirs@mont-carmel.org](mailto:loisirs@mont-carmel.org)



### Nouveau local

Au début de juillet, l'Âge d'or a aménagé dans ses nouveaux locaux à la Place Sociocommunautaire, situés au 931, rang St-Flavien. Nous avons fait les achats nécessaires : bureaux, armoires, tables, chaises ainsi que des ordinateurs. Nous sommes prêts pour vous recevoir.

### Nouvelle saison

La saison 2017-2018 a débuté jeudi le 14 septembre dernier par une porte ouverte. Le dimanche suivant avait lieu le dîner aux beans, et malgré la chaleur, environ 100 convives sont venus nous encourager. La journée s'est terminée par un bingo. Merci à tous !

Le 16 octobre dernier, 44 joueurs se sont présentés, au tournoi de Dame de pique, et ce fût un grand succès. Le 27 octobre, avait lieu le bingo où plusieurs joueurs se sont présentés. Jusqu'à 200 \$ de prix ont été gagnés.

### Vie Active

L'activité Vie Active a débuté le 11 septembre et se terminera en mai 2018 (avec un arrêt en décembre pour recommencer en janvier 2018). Cette activité se déroule à tous les lundis à 14h00 et celle-ci est offerte gratuitement aux 50 ans et plus. Vous pouvez vous joindre au groupe en tout temps, vous êtes les bienvenus !

### Programme PIED

Le programme PIED (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique), qui vise à améliorer votre posture et votre condition physique générale se déroule les mercredis et vendredis à 13h30. Une autre activité gratuite pour nos membres.



Ce programme se terminera au début de décembre 2017, mais reviendra au mois de mars. Pour plus de renseignements, contactez le service de prévention des chutes au 819-536-7500 poste 8648.

### Yoga pour les aînés (50 ans et plus)

Une session de Yoga se terminera au début de décembre 2017. Une autre session commencera le mercredi 10 janvier 2018, de 10h00 à 11h00 une fois par semaine, jusqu'au 14 mars 2018. (voir la publicité)

### Souper de Noël

Le 14 décembre prochain, se déroulera le souper de Noël à la salle paroissiale avec de la danse en ligne et de la danse sociale. La soirée débutera à 17h30. Pour plus d'information, communiquez avec votre C.A. de la Fadoq - Âge d'or Notre-Dame du Mont-Carmel. Nouveau numéro de téléphone : 819-375-9856, poste 330.

### OFFERT AUX 50 ANS ET PLUS

Hiver 2018, session de 10 semaines

commençant le mercredi 10 janvier, de 10 h à 11 h

une fois par semaine, jusqu'au 14 mars 2018

Endroit : Place Sociocommunautaire, 931, rang Saint-Flavien, Notre-Dame-du-Mont-Carmel.



**POURQUOI FAIRE DU YOGA ?**

**LA PRATIQUE DU YOGA AMÉLIORE :**  
**L'équilibre, le sommeil, la résistance, le niveau d'énergie...**

Le **yoga pour aînés** préserve et améliore leur qualité de vie physique et psychique. Nous vous proposons des cours de yoga spécialement adaptés aux aînés ; ainsi vous pouvez bénéficier des bienfaits du yoga malgré certaines limitations (arthrite, mobilité réduite, Alzheimer, etc.).

**Les cours sont modulés** en fonction de l'état de santé et des capacités physiques de chacun.

**COURS DE YOGA DOUX – STYLE SIVANANDA**

Portez des vêtements confortables. Si vous avez un tapis, emportez-le, sinon tapis fourni.



Pour information : 819-537-9501 ou 819-996-5948



## Société d'horticulture des Chenaux

La société d'horticulture des Chenaux offre une série de conférences sur divers sujets pour l'année 2017-2018. Voici le thème des différentes conférences offertes. Les soirées se déroulent de 19h00 à 21h00.

Mardi 5 décembre 2017

Salle municipale de St-Maurice

« **L'heure du thé à l'anglaise** »

Marie-Line Tanguay (gratuit pour les membres, 20\$ non-membres)

Mercredi 7 février 2018

Salle municipale de St-Narcisse

« **Surprenants fruits et légumes** »

Josiane Malenfant Tremblay, technicienne en diététique

Mardi 6 mars 2018

Salle municipale de St-Maurice

« **Mariages annuelles—Vivaces** »

Serge Dupuis, La Jardinière

Mercredi 4 avril 2018

Salle municipale de Batiscan, 181, rue de la Salle

« **De toutes les couleurs... les pommes de terre en jardin** »

Patricia Claveau

Mercredi 2 mai 2018

Salle du Tricentenaire de Champlain

« **Les incroyables comestibles** »

Joëlle Carle

Mercredi 6 juin 2018

Salle municipale de St-Narcisse

**Échange de plantes et Encan  
(activité de financement)**

La carte de membre annuelle est de 20\$ par personne ou 30\$ par couple. Elle est en vente en début de conférence. Lauraine Gauthier, présidente (418) 328-8157

## Recherche d'exposants

### Marché champêtre de St-Narcisse

La 2e édition du Marché de Noël se tiendra le dimanche 10 décembre 2017 au Centre communautaire de Saint-Narcisse de 10h00 à 16h00. Pour l'occasion, l'organisation recherche de nouveaux exposants.

Pour vous inscrire, contactez Linda MacCulloch au 418-328-3029 ou par courriel au marchestnarcisse2016@gmail.com.



## Actions communautaires et bénévoles



### Distribution des paniers de Noël

La distribution des paniers de Noël aura lieu le mercredi 20 décembre à 13h00, prendre note qu'il y a des heures présélectionnées pour les familles.

### Assemblée générale annuelle

C'est lundi le 29 janvier 2018 à 19h00 au 931 rang St-Flavien, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle. Pour l'occasion, des prix de présence en bons d'épicerie seront tirés parmi les gens présents. Venez en grand nombre.

### Fermeture durant la période des Fêtes

Le comptoir alimentaire sera fermé du 21 décembre 2017 au 8 janvier 2018. Le dernier comptoir alimentaire avant les fêtes aura lieu mardi le 19 décembre 2017 de 13h00 à 14h00. L'ouverture du comptoir pour la nouvelle année se fera le 9 janvier de 13h00 à 14h00. Contactez-nous au 819-375-9856, poste 332 pour plus de renseignements.

### Cuisines économiques et cuisines collectives

Depuis la mi-octobre, les **cuisines économiques** ont repris leurs actions et vous pouvez vous y inscrire auprès de la responsable, madame Annie Cousineau au 819-536-2584 ou au 819-698-8254. Pour les **cuisines collectives** contactez la responsable madame Josée-Ann Adam au 819-701-3474 ou laissez un message sur la boîte vocale de ACB au 819-375-9856, poste 332.

## Comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame

### Activités spectaculaires

Le 30 août dernier, la rentrée scolaire des enfants fût marquée par un rassemblement hors du commun. En effet, les 428 élèves de l'école Notre-Dame ainsi que les membres du personnel ont illustré les plans d'agrandissement soumis au Ministère.

Par cette démonstration, le comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame voulait représenter toute l'espace nécessaire permettant d'accueillir tous les enfants du territoire de Notre-Dame-Du-Mont-Carmel.

### Rencontre d'information

Le 24 octobre dernier, à la salle du conseil municipal, s'est tenue une rencontre d'information organisée par le comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame. Les citoyens présents ont ainsi pris connaissance des actions et des moyens financiers mis à contribution pour mettre en valeur l'importance d'augmenter l'espace de l'école.

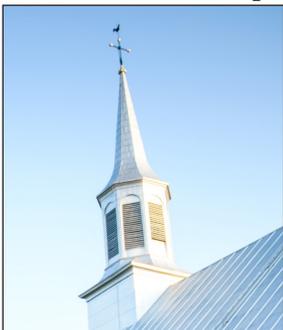


NOTRE COMMUNAUTÉ  
**GRANDIT**  
.....  
NOTRE ÉCOLE  
**S'AGRANDIT**



## Communauté chrétienne Notre-Dame-du-Mont-Carmel - Paroisse Notre-Dame-de-la-Joie

Rappelons que la grande paroisse Notre-Dame-de-la-Joie comprend les cinq communautés chrétiennes suivantes : Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Notre-Dame-de la Présentation, Sainte-Jeanne d'Arc, Saint-Sauveur et Saint-André. À ne pas confondre. Le dimanche, 10 décembre prochain, après la messe de 10h00, il y aura l'élection d'un marguillier pour notre nouvelle grande paroisse, Notre-Dame-de-la-Joie.



Également, le tracteur à gazon qui sert à l'entretien des parterres et du cimetière est passablement usé (le réparateur bénévole peut en témoigner), demandera à être renouvelé lors de la prochaine saison estivale. Vous voyez, comme pour nos propriétés personnelles, notre communauté, elle aussi, a toujours des besoins.

### Cimetière

Les pots de fleurs ont été un succès pour l'été 2017. Grâce à la grande participation d'un bon nombre de familles qui ont permis de déposer un pot de fleurs sur la tombe des leurs, nous avons atteint notre objectif de 100 pots. Ces personnes, en plus d'honorer leurs parents ou connaissances, ont posé un geste qui donne une couleur supplémentaire à ce lieu de repos. Merci à tous les bénévoles qui ont travaillé à l'entretien du cimetière. Les gens ont apprécié la beauté et la propreté des lieux lors de leur visite, le dimanche 17 septembre, après la célébration religieuse en mémoire des personnes décédées depuis septembre 2016 à septembre 2017. Merci pour la belle participation à cette magnifique célébration. Merci à la FADOQ locale qui était responsable du dîner communautaire. Bienvenue pour l'an prochain !

En conséquence, merci d'acquitter votre dîme en utilisant l'enveloppe bleue dans votre boîte de l'année 2017. Le numéro d'identification ou votre adresse vous permettra d'avoir un reçu pour l'impôt. Ceux qui n'ont pas la boîte peuvent utiliser les enveloppes disponibles sur les tables à l'arrière de l'église. À titre de rappel à ceux qui oublieraient, des enveloppes seront disponibles dans les bancs; ne pas oublier d'indiquer ses coordonnées si on désire un reçu d'impôt. Je soutiens mon Église.

### Chauffage

Pour aider votre communauté qui doit affronter les incontournables dépenses de chauffage de notre église et du presbytère, nous avons besoin des uns et des autres. Ceux qui ont une enveloppe bleue dans leur boîte n'ont qu'à l'utiliser pour leur contribution. Votre numéro d'identification vous permettra d'avoir un reçu pour l'impôt. Pour les autres, vous trouverez des enveloppes dans les bancs ou sur les tables à l'arrière de l'église. Comme à l'habitude, pour un reçu d'impôt, vous devez fournir vos coordonnées. On peut toujours faire son don au presbytère. Selon la tradition à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, il y aura une quête pour le chauffage aux trois célébrations de Noël.

### Dîme

Dîme: contribution financière indispensable à la vie de notre communauté - « La dîme constitue la quote-part que chacun doit apporter au soutien matériel de l'église, sauf si on en est financièrement incapable. Il n'est pas juste de faire reposer sur la seule générosité d'une partie de la communauté le maintien des services qui sont offerts et qui profitent à toute la collectivité ». Une propriété nécessite des dépenses pour son entretien et ses réparations occasionnelles.

### Toiture et corniche du presbytère

Voilà ! C'est fait ! L'apparence y a beaucoup gagné. Une fois de plus, grand merci à tous ceux et à toutes celles qui ont participé généreusement à la levée de fonds. Ensemble, on réalise de grandes choses !

## Cérémonies religieuses du temps des fêtes

### Célébration du sacrement du pardon

12 décembre, 19h30

### Messes de Noël : 24 décembre

16h00 (messe des enfants);  
21h00 (avec notre chorale paroissiale)  
Minuit (chant par la foule)

### Messes du Jour de l'an

31 décembre, 16h00  
1<sup>er</sup> janvier 2018, 10h00

### Invitation pour Noël

Nous invitons tous les enfants de la paroisse à participer à la célébration de Noël qui aura lieu le dimanche, 24 décembre à 16h00. Les enfant de tout âge peuvent faire partie de la chorale ou de la crèche vivante. Pour de plus amples renseignements, appelez au presbytère : 819-374-6526.

L'Informateur est publié quatre fois par année. Il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page :  
Municipalité de N.-D.-du-Mont-Carmel  
Impression : Pixel Communication Graphique

Municipalité de  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
3860, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel G0X 3J0  
Téléphone : 819-375-9856  
Télécopieur : 819-373-4045  
municipalite@mont-carmel.org  
www.mont-carmel.org

PROCHAINE PARUTION  
DE L'INFORMATEUR

Le 28 février 2018



## Victime d'hameçonnage?

La vigilance demeure la meilleure des protections et c'est essentiellement le contenu du message, plus que son apparence, qui devrait vous mettre la puce à l'oreille. 71 % des attaques d'hameçonnage utilisent le nom et les couleurs des institutions financières afin d'obtenir de l'information personnelle. Les logos, les signatures ou les éléments de sécurité sont facilement falsifiables, c'est pourquoi il faut se concentrer surtout sur le contenu du message afin de repérer un courriel frauduleux.

Voici 3 indices révélateurs d'une tentative d'hameçonnage. Un point commun : il s'agit toujours d'une situation inattendue.

### Donner un sentiment d'urgence

Pourquoi ? L'objectif des fraudeurs est d'inciter les gens à faire un geste rapide et irréfléchi en misant sur le sentiment d'urgence et la conséquence qui pourrait s'ensuivre. Quelques exemples fréquents :

- Une demande de mise à jour de vos renseignements personnels, sans quoi votre compte va expirer ou sera gelé.
- Un avertissement de votre caisse où il est indiqué de cliquer sur le lien afin de vous identifier et de changer votre mot de passe.
- Un avertissement qu'une fraude a été faite dans votre compte et que, sans une validation de votre part, vous en serez tenu responsable.

### Faire miroiter un profit

Ah ! L'appât du gain ! L'objectif est de faire croire que vous avez fait un gain ou obtenu un avantage quelconque, sans toutefois l'avoir demandé ou vous y être inscrit. Les fraudeurs misent souvent sur l'appât du gain afin de pousser les gens à divulguer leurs renseignements personnels. Quelques exemples fréquents :

- Envoi d'un lien afin de réclamer un gain inattendu et d'une provenance inconnue.
- Mot de félicitations pour avoir gagné un concours officiel... auquel vous ne vous êtes jamais inscrit. Pour obtenir le prix en question, il faut cliquer sur un lien afin de s'identifier.
- Avis du service de paiement Interac indiquant que votre institution financière vous a remboursé des frais administratifs prélevés en trop et que vous devez suivre la procédure pour faire déposer l'argent dans votre compte.

### Faire croire qu'il y a un problème

Tout courriel qui présente une situation obligeant à divulguer ses informations personnelles afin de résoudre un problème devrait être considéré comme suspect. Quelques exemples fréquents :

- Votre institution financière avise qu'il y a des problèmes avec le site de transactions en ligne. Afin d'aider à corriger la situation, elle vous demande de cliquer sur le lien, de vous identifier et de confirmer par courriel si vous êtes en mesure d'accéder au site.
- Il y a eu une tentative d'intrusion dans votre ordinateur.
- Une erreur comptable a été commise dans votre compte et a été corrigée. Le courriel comprend un hyperlien afin de vous connecter à votre site de transactions en ligne.

Ces courriels sont toujours inattendus, non sollicités et demandent de cliquer sur un lien afin de confirmer vos informations personnelles. Méfiez-vous si, par courriel, des informations personnelles sont demandées ou si une redirection vers un site transactionnel est proposée. La vigilance demeure la meilleure des protections et c'est essentiellement le contenu du message, plus que son apparence, qui devrait vous mettre la puce à l'oreille. Surtout, au moindre doute, ne répondez pas ! Contactez votre Caisse Desjardins en cas de doute.



## Desjardins

Caisse populaire de  
Notre Dame du Mont Carmel

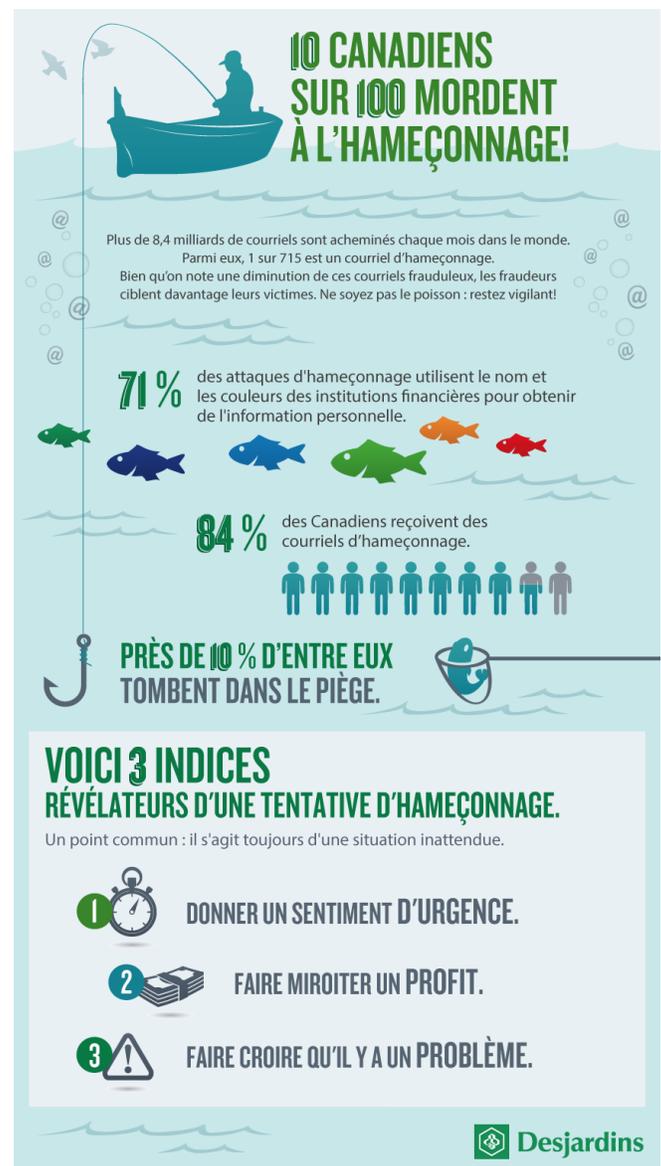


### Noël du pauvre

Le Noël du pauvre se tiendra aux locaux de la Caisse le **vendredi 1<sup>er</sup> décembre à compter de 17h00.**

Les dons seront soigneusement distribués auprès des familles de notre paroisse qui en ont besoin. Les formulaires de demande sont disponibles à la Caisse.

Courez la chance de gagner un prix en achetant des billets à la Caisse, les tirages auront lieu en présence des médias dans la soirée du 1<sup>er</sup> décembre.



**Horaire du temps des fêtes**

**Pour la période des fêtes, la Caisse sera fermée les 25 et 26 décembre 2017, 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2018.**

**Joyeuses Fêtes à tous !**



## Extrait des procès-verbaux municipaux

### Assemblée extraordinaire du 31 août 2017

Poursuite pénale – mandat à une firme d'avocats.

Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

### Assemblée publique de consultation de projets de règlements d'urbanisme

Lors de cette assemblée, le président de l'assemblée et le secrétaire de l'assemblée ont expliqué les modifications soumises pour consultation au règlement de zonage et au plan d'urbanisme. Les modifications consistaient principalement à l'ajout d'une nouvelle zone dans la route Landry afin d'y permettre des usages d'entreposage de vrac à l'extérieur de sable, gravier, terre et produits de déglacage et de centre de récupération, d'entreposage et de concassage de béton et d'asphalte.

### Séance ordinaire du 5 septembre 2017

Appropriation au surplus libre au montant de 33 000 \$ au poste budgétaire 23 08333 722, réfection de la façade de la place Sociocommunautaire.

Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Autorisation d'un emprunt au fonds de roulement au montant de 38 000 \$.

Proposé par Line Lecours, appuyé par Jacques Trépanier.

Augmentation de la rémunération du personnel électoral.

Proposé par Jean-Guy-Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Adoption de la 4<sup>ième</sup> politique familiale, outil important concernant les décisions à prendre en ce qui a trait aux familles de la municipalité.

Proposé par Line Lecours, appuyé par Jacques Trépanier.

Adoption d'une soumission pour la réfection du garage municipal et des façades de l'hôtel de ville et de la place Sociocommunautaire accordée à Construction Richard Champagne Inc, pour la somme de quatre cent dix mille deux cent treize dollars et cinquante-cinq sous, taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission.

Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Daniel Duchemin.

Adoption d'une soumission pour l'installation de débitmètres magnétiques accordée à Cribtec Inc. pour la somme de cinq cent cinquante-quatre mille vingt dollars et quatre-vingt-trois sous, options et taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission.

Proposé par Line Lecours, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Adoption d'une soumission pour l'éclairage d'une surface de jeux accordée à Jean Caron & fils Inc. pour la somme de deux cent quatre mille deux cent quatre-vingt-trois dollars et vingt et un sous taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission.

Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Modifications concernant le parc industriel – milieux humides.

Proposé par Line Lecours, appuyé par Daniel Duchemin.

Autorisation de signature du protocole d'entente du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU).

Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Demande à Hydro-Québec pour l'ajout d'une lumière de rue en face du 3940, rue François-Beaupré.

Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Julie Régis.

### Séance ordinaire du 2 octobre 2017

Dépôt du rapport budgétaire

Tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal, M. Danny Roy, dépose au conseil municipal deux états comparatifs. Le premier état compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci. Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux prévus par le budget de ce même exercice.

Dépôt du rapport annuel sur la stratégie d'économie d'eau potable préparé par monsieur Yves Nobert, directeur des travaux publics, et analysé par le ministère des Affaires municipales de l'Occupation du territoire. Un bref résumé est effectué par le secrétaire-trésorier.

Demande de soumissions pour l'approvisionnement en sel, en sable et sel et en produits pétroliers pour la saison hivernale 2016-2017

Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

AIRRL – Travaux à terminer dans le rang St-Félix

Considérant les travaux correctifs qui demeurent à effectuer d'ici quelques jours concernant le projet de réfection du rang Saint-Félix dans le cadre du programme AIRRL du MTMDET.

Considérant que la Municipalité avait 1 an après l'acceptation des travaux de la part du ministre, en date du 5 octobre 2016, pour compléter le projet incluant la reddition de comptes. La Municipalité a l'intention de terminer les travaux autorisés

Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Demande d'ajout d'espaces classes et gymnase de l'école Notre-Dame  
Considérant la demande d'agrandissement, par l'ajout d'espaces classes et gymnase, de l'école Notre-Dame effectuée par la Commission scolaire de l'Énergie auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Il est proposé d'appuyer la demande d'agrandissement (ajout d'espaces classes et gymnase) de l'école Notre-Dame effectuée par la Commission scolaire de l'Énergie auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de transmettre une copie de la résolution à monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Giguère, député de Saint-Maurice, madame Julie Boulet, ministre responsable de la région de la Mauricie et à la Commission scolaire de l'Énergie.

Proposé par Line Lecours, appuyé par Jacques Trépanier

Demande de dérogation mineure relativement au lot 6 150 522 du cadastre du Québec qui a pour effet de diminuer la largeur minimale de la ligne avant du lot à 15,48 m au lieu de 30 m à la condition que la façade de la future résidence, qui pourra être éventuellement construite, soit située en face de la rue projetée sur le lot 6 150 521 du cadastre du Québec.

Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Line Lecours

Servitude de passage et priorité d'achat sur les lots 3 348 557 et 3 349 468  
Considérant qu'une servitude de passage existe déjà sur le lot 3 348 557 en faveur de l'ancien propriétaire du lot 3 349 085 M. Gilles R. Cossette.

Considérant que cette servitude aurait dû être effectuée envers tout propriétaire présent ou futur du lot 3 349 085.

Considérant que l'actuel propriétaire du lot 3 349 085 du cadastre du Québec, monsieur Pierre Bouchard, désire régulariser la situation par rapport à cette servitude. Considérant que la Municipalité a acheté en 1987 de M. Gilles Cossette les lots 3 348 557 et 3 349 468

afin d'y installer des infrastructures d'eau potable. Considérant que monsieur Pierre Bouchard est propriétaire des lots 3 348 575 et 3 349 085 et désire obtenir une priorité d'achat sur les lots 3 348 557 et 3 349 468 dans l'éventualité que la Municipalité se départisse de sa propriété; qu'une nouvelle servitude de passage sur le lot 3 348 557 soit consentie pour donner accès au lot 3 349 085; qu'une priorité d'achat soit consentie aux propriétaires des lots 3 348 575 et 3 349 085 pour une éventuelle acquisition des lots 3 348 557 et 3 349 468 dans l'éventualité que la Municipalité se départisse de sa propriété; que le prix de vente de ces lots sera évalué par un évaluateur agréé, le cas échéant, pour que la propriété soit vendue à un prix juste et raisonnable; que Luc Dostaler, maire et Danny Roy, soit autorisés à signer les documents à cette fin, le tout aux frais du demandeur.

Proposé par Julie Régis, appuyé par Daniel Duchemin

Nomination de 2 journaliers saisonniers : Steve Blais et Jean-Jacques Dufresne.

Proposé par Line Lecours, appuyé par Jean-Pierre Binette.



## Histoire de nos commerces

### Le Marché Valmont

Les plus vieux se souviendront du magasin de M. Alphonse Cossette, le Magasin général Cossette. Avant la messe du dimanche, les gens des rangs en profitaient pour y faire des emplettes alors que quelques jeunes piquaient une jase sur la galerie. Sur semaine, les villageois s'y rassemblaient pour parler de choses et d'autres, souvent de politique, pendant qu'un peu en retrait deux hommes se tenaient assis, immobiles, devant un damier.



Le Magasin Général Cossette - Date inconnue

Avant que les membres du Conseil municipal et de la Commission scolaire décident de siéger dans un endroit public plus accommodant, les sessions avaient lieu dans le bureau de Monsieur Cossette qui, en plus de tenir commerce, cumulait les fonctions de secrétaire-trésorier des deux organismes. Il était parfois un peu comique de voir se grouper à la porte du réduit attendant au magasin cinq ou six badauds essayant de saisir quelques brides des discussions qui s'y déroulaient.

Quand Arthur Paquette acheta ce même magasin en 1970, il le transforma en épicerie avec un comptoir de viandes. Après le décès de ce dernier en 1972, son fils Alain prit la relève jusqu'en 1974.



L'actuel Marché Valmont

L'épicerie devint ensuite la propriété d'un personnage bien connu des montcarmelois. M. Normand Campanozzi. Ce dernier se départit à son tour du commerce en 1980 pour le vendre à M. Pierre Vallières. M. Vallières exploite le magasin pendant 11 ans et ce sont les parents de l'actuel propriétaire qui firent l'acquisition : Gilles et Jacqueline Clément.

Leur fils, Jean-François prit une part de plus en plus active dans la gestion de l'épicerie. En 1994, il acquit 1/3 des parts, puis en 2004, il continua ses acquisitions et acheta les parts de sa mère pour finalement, en 2012, devenir l'unique propriétaire.

En 2004, d'importantes rénovations du bâtiment transformèrent l'épicerie pour lui donner l'aspect que l'on retrouve aujourd'hui.

Jean-François est ambitieux, il vient tout récemment de se porter acquéreur de l'épicerie Alimentation Pépin qui est située au coin du rang St-Louis et de la route des Vétérans. Dorénavant il faudra dire Marché du Carmel, plutôt qu'Alimentation Pépin.



Jean-François Clément

Parent de 5 enfants avec sa conjointe, madame Julie Langevin, il n'a pas pris de risque, il veut de la relève...

Pour conclure cette épopée qui s'échellonne sur plus d'un siècle, on est passé de la bête vivante qui était abattue à l'arrière-boutique, à la chaudière de steaks marinés. De la mélasse en vrac, au service de buffet froid.

Que sera le Marché Valmont dans 100 ans ? On s'en reparle en 2117.



## « Opération Alcool »

### Intensification des contrôles policiers pour lutter contre l'alcool au volant

À l'approche du temps des fêtes, les patrouilleurs de la Sûreté du Québec et leurs collègues de tous les services de police du Québec effectueront des opérations de contrôle sur l'ensemble du territoire québécois afin de contrer la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues. Ces opérations sont réalisées dans le cadre de l'opération nationale VACCIN (vérification accrue de la capacité de conduite affaiblie – Intervention nationale). Par cette vaste opération de contrôles intensifs, nous souhaitons inciter les gens à prévoir une solution de rechange pour rentrer à la maison lorsqu'ils se rendent à des partys pendant la période des fêtes.

Les conséquences légales, financières et personnelles liées à une condamnation pour capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues sont nombreuses et lourdes à supporter. Outre le casier judiciaire, la personne reconnue coupable sera privée de son privilège de conduire. Elle devra se soumettre à une évaluation en plus de subir certaines contraintes quotidiennes comme l'utilisation d'un dispositif détecteur d'alcool. Par ailleurs, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) évalue à plus de 3 000 \$ les coûts d'une première condamnation, montant qui peut doubler si l'on ajoute les frais d'avocats et d'assurances.

#### Prévoyez le coup!

À l'approche des fêtes, période de l'année où les occasions de prendre un verre sont nombreuses, la Sûreté du Québec et ses partenaires tiennent à rappeler aux automobilistes qu'il est essentiel de prévoir une façon sécuritaire de revenir à la maison. Les solutions ne manquent pas : faire appel à un conducteur désigné, un taxi, un organisme de raccompagnement ou demander l'hospitalité à vos hôtes. En ces temps de réjouissance, adoptez des comportements responsables sur la route, c'est la meilleure façon de protéger... la vie.

Voici quelques conseils pratiques de sécurité en ce début de saison hivernale.

#### Le ramonage

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

#### Pourquoi ramoner?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs, d'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée, d'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible.

## Début de la saison de motoneige

### Quelques conseils de prévention

La Sûreté du Québec demande aux motoneigistes de doubler de prudence lors de leurs sorties. L'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.

En tout temps, les motoneigistes doivent éviter les plans d'eau, circuler dans les sentiers balisés et respecter la signalisation et les lois. De plus, il est recommandé de pratiquer ces activités le jour plutôt que la nuit. Notons d'ailleurs qu'en vertu de l'article 12.2 de la Loi sur les véhicules hors-route, il est interdit de circuler dans les sentiers entre minuit et six heures, à moins qu'il n'y ait une signalisation contraire.

Chaque année, des motoneigistes se retrouvent dans des situations périlleuses ou perdent la vie en pratiquant cette activité. C'est pourquoi il est important de prendre les mesures suivantes pour réduire les risques d'incidents :

- Pratiquer la motoneige le jour plutôt que la nuit
- Respecter la signalisation et les lois
- Circuler lentement et prudemment lorsque la visibilité est réduite
- Circuler sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau
- Éviter de partir seul en randonnée et avertir un proche de l'itinéraire prévu
- Se munir d'une trousse de survie.
- Respecter la signalisation et les lois

Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une scie ou une hache, une carte et une boussole (et/ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, vous pouvez aussi vous munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels que du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

## SERVICE INCENDIE



### L'installation du sapin

Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.

Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement. Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera

votre arbre à mieux absorber l'humidité.

Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours. Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthés, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.



Pour un milieu de vie dynamique  
Encourageons nos commerçants

**MORDICUS**  
CONSTRUCTION  
Résidentiel • Commercial

TÉLÉPHONE: 819-840-6954 FAX: 819-840-3234

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
François Déry

RBQ: 5599-8411-01

Services Informatique à Domicile!  
Une lique à votre porte!

**Micro+**  
**MultiServices**

Vente - Service  
Réparation

**819-731-3156**

MÉCANIQUE  
**Denis Lemire**

Freins   
Suspension   
Silencieux   
Anti-rouille

819 377-4567  
922, rang Saint-Flavien  
N.D. du Mont-Carmel, Qc  
GOX 3J0

**Mont-Carmel**  
PIZZERIA

Les Serres  
**Morand**  
Centre jardin

**STRATOS**  
PIZZERIA  
LE ROI DE LA POUTINE!

Sylvain Richard  
Carole Ayotte  
Déteneurs de franchise

2475, 5<sup>e</sup> Avenue  
Shawinigan-Sud (Québec) G9P1P5

Téléphone : 819 537-6666  
Télécopieur : 819 537-3179

www.stratos-pizzeria.com

La QUALITÉ et le SERVICE sont notre DISTINCTION!

**Le Boisé du Domaine Cormier**

Magnifiques terrains boisés à vendre, prêts à construire, au cœur même du village, et accessibles par la rue de l'Église.

Pour informations, visitez notre site Web au:  
[www.terrain-mont-carmel.ca](http://www.terrain-mont-carmel.ca)  
ou communiquez avec nous au:  
**(514) 808-4610 / [jcormier@judithcormier.ca](mailto:jcormier@judithcormier.ca)**

Service D'Alarme  
**Jocelyn Jacobson**

Technicien en protection électronique  
R. B. Q. : 8296-3869-03

Alarme Feu-Vol-Médical • Caméra • Intercom  
Câblage réseau • Contrôle d'accès

Téléphones & Fax : (819) 697-1111 Cellulaire : (819) 697-9227  
5061 rue de l'Église, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, (QC) GOX 3J0

**Garage Rondeau**

- Mécanique générale
- Anti-rouille
- Pneus

335, St-Flavien, N-D-du-Mont-Carmel (Québec) 819 374-6065

Les Entreprises  
**BASTIEN**

819-692-7536

Terrassement • Dénégement / Résidentiel • Commercial

LES ENTREPRISES LUC VAUGEOIS S.E.N.C.

LOCATION DE MACHINERIE 819-534-2443  
DÉNÉGEMENT EXCAVATION

**RESTAURANT**  
**Déli-Crème**

819-697-3777

**VIVIER**  
EXCAVATION INC.

Épicerie - Boucherie - Mets préparés - Bières Microbrasseries - Vins /bières

**Marché Valmont**  
1602, rue Principale  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
Téléphone: 819 376-1752

**Marché du Carmel**  
4590, route des Vétérans  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
Téléphone: 819 536-7122

**Jean-Sébastien Blais et Alexandre Soucy**  
Pharmaciens-propriétaires

3430, route 157  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel, QC GOX 3J0  
T 819 840 2419  
F 819 840-2519  
BlaisJSoucyA@groupeproxim.org

Lun. au merc. : 9h00 à 18h00  
Jeu. et vend. : 9h00 à 19h00  
Samedi : 9h00 à 15h00  
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

Proxim

**Desjardins**  
Caisse Populaire  
de Notre Dame du Mont Carmel

Line Berman  
Directrice générale

Siège social  
3960, rue Mgr-Béliveau  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec)  
GOX 3J0

819 374-6380  
Télécopieur : 819 374-6187  
line.berman@desjardins.com

Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Pour le service 24 heures, composez le 1 800 CAISSES

RBQ : 5604-0579-01

**BOI VERT**  
Électrique inc.

Résidentiel - Commercial - Industriel

- Plancher chauffant
- Thermostat électronique
- Éclairage
- Contrôle

Serge Boisvert  
819 697-0110  
boisvertelectrique@live.ca

**CONSTRUCTIONS**  
**Stéphane Bussière**

- Rénovation
- Toiture
- Revêtement
- Portes et fenêtres

819.377.8637  
819.693.6330

Entrepreneur général  
Résidentiel • Commercial • Industriel

Licence RBQ : 8354-2639-00

AD multi-services  
Dénégation ménage

André Desrochers  
SOUSSION GRATUITE

GRAND MÉNAGE • MÉNAGE APRÈS CONSTRUCTION  
NETTOYAGE DE VITRE • LAVAGE DE TAPIS ET DIVAN  
LAVAGE DE TAPIS ET SIÈGE D'AUTO  
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL • DÉNÉGEMENT DE COUVERTURE

3401, rue Toussignant, Notre-Dame-du-Mont-Carmel QC GOX 3J0  
Tel. : 819 690-0437 • andré.desrochers73@hotmail.com

**LES ENTREPRISES**  
Patrick Desrochers

ENSEIGNE • LETTRAGE • SÉRIGRAPHIE

patrick.desrochers76@hotmail.com Tel: 819 697 7389

915 St-Flavien Notre Dame du Mont-Carmel GOX 3J0



# Salon montcarmelois des Artisans de Noël

Samedi le **25 novembre 2017**, aura lieu la deuxième édition du Salon Montcarmelois des Artisans de Noël à la salle paroissiale (3991, rue Monseigneur Béliveau)

Plusieurs artisans sur place.

**Entrée gratuite** pour tous.

Nous vous attendons de **10h00 à 19h00**

Cette année, offrez à vos proches des cadeaux originaux et faits à la main, et encouragez l'achat local.



Vous pourrez également vous procurer sur place des chandails et auto-collants du comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame.



## Fête de Noël 2017 pour les enfants

Date : 10 décembre 2017

Lieu : salle paroissiale, 3991 Mgr Béliveau

Début de la fête : 13h30

Fin de la fête : 16h15 (environ)

Au programme :

- Jeux et animation
- Visite du Père Noël et remise des cadeaux
- Barbe à papa, popcorn, surprises !

Sans oublier le spectacle « Le Noël de Jack » !



Inscription obligatoire :

Par téléphone  
819-375-9856, poste 110

Par courriel  
karyn.blais@mont-carmel.org

Internet  
www.mont-carmel.org

125 inscriptions maximum  
Âge : 2 à 11 ans